Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20261027-66_2026SUBPFV2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 20 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER M Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DU PASQUIER

Absents excusés :
Absent non représenté :
Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Séverine GELIN

DELIBERATION N°66 - 2026 : DEMANDE DE SUBVENTION PACTE FINISTERE 2030 VOLET 2

La commune de Berrien souhaite réaliser l'opération suivante :

Aménagement des abords de la carrière des Kaolins

Cette opération consiste à baliser les abords de la carrière des Kaolins par la pose de panneaux d'interprétation, de bornes et de balisage à la peinture

Ce projet répond à la volonté de la commune de préserver un milieu accueillant de nombreuses espèces d'oiseaux, de préserver ces espaces, de préserver la vie et l'équilibre de la nature et d'un patrimoine vivant.

Afin de contribuer au financement de cette opération, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Finistère dans le cadre du **Pacte Finistère 2030 – Volet 2**, sous réserve de l'éligibilité du projet au dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

DECIDE DE :

- **SOLLICITÉ** auprès du Conseil départemental du Finistère une subvention au titre du Pacte Finistère 2030 – Volet 2, sous réserve des règles d'intervention applicables ;
- **AUTORISÉ** Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à signer les documents nécessaires à son instruction et à effectuer toutes les démarches utiles à la réalisation de cette opération ;

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20261027-66_2026SUBPFV2-DE

- **PRÉCISÉ** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal selon les modalités budgétaires applicables.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

Madame le Maire
Sylvie MANZONI



Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr